



Fédération
des acteurs de
la solidarité

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Rapport d'activité 2018



www.federationsolidarite.org





RAPPORT MORAL PAR GILLES PIERRE, PRÉSIDENT..... 04

Les actions de la Fédération des
acteurs de la solidarité
Bourgogne-Franche-Comté

HIVER..... 8

PRINTEMPS..... 16

ÉTÉ..... 24

AUTOMNE..... 32

SOMMAIRE



De g. à d.
Gilles PIERRE, Président, aux côtés
de **Louis GALLOIS**, Président de la
Fédération nationale

Chers adhérents, partenaires et amis de la Fédération des acteurs de la solidarité Bourgogne-Franche-Comté,

Chaque année, le rapport moral constitue une occasion de valoriser les chantiers mis en œuvre et les efforts accomplis par chacun durant l'année écoulée. Il permet de replacer les activités de notre association régionale dans son environnement et de remercier tous les contributeurs qui ont fait de cette période une réussite.

UN DURCISSEMENT DES CONTEXTES DE L'INTERVENTION

Nous ne pouvons fermer les yeux sur l'aggravation de la pauvreté dans notre pays, malgré les réformes engagées par le gouvernement et dont l'année 2018 a été riche : réforme de l'Asile, de la formation professionnelle, plan de modernisation de l'IAE, plan quinquennal pour le Logement d'abord, Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, entre autres.

Cette politique volontariste de l'Etat nous questionne. Sur la forme d'abord, avec un durcissement des relations entre l'administration et les associations et organismes de notre secteur, des injonctions descendantes et axées prioritairement sur des commandes administratives plutôt que sur une démarche de co-construction qui partirait des besoins des territoires.

Sur le fond, la stratégie à l'œuvre ne saurait répondre aux besoins des personnes en situation de précarité, par manque d'ambition dans les moyens alloués (sur le Logement d'abord notamment) ou, plus grave, en limitant le plein exercice de leurs droits par les populations concernées comme c'est le cas de la réforme de l'asile.

Si cette politique déconcerte les associations et organismes, elle a aussi réduit les marges de manœuvre et de concertation des administrations sur les territoires. Consciente de ces enjeux, la Fédération des acteurs de la solidarité Bourgogne-Franche-Comté s'est mobilisée sur de nombreux chantiers durant cette année 2018. Vous en mesurez l'importance à la lecture du rapport d'activité.

LA FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ FORTEMENT MOBILISÉE

Des rencontres régulières ont lieu entre la Direction Régionale la Cohésion Sociale et la Fédération. D'autres rencontres réunissant des partenaires sont organisées sur le même thème.

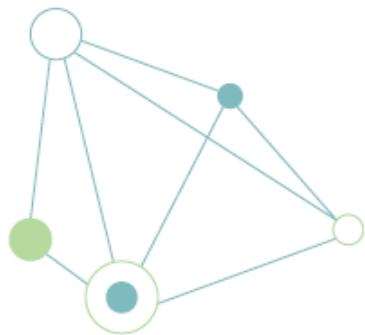
Nous avons pu exprimer à maintes reprises la difficulté que rencontrent les associations dans les échanges avec les administrations territoriales et DDCS. Vous avez été destinataires dans le cadre des mesures d'économies budgétaires d'un vademecum pour contester votre arrêté de tarification. Nous avons également demandé la suspension des négociations sur les CPOM. Un travail conjoint FAS, URIOPSS, FEHAP nous permet une réflexion partagée.

Les orientations actuelles des politiques publiques accentuent la dynamique vers l'emploi et la formation professionnelle. Le secteur de l'Insertion par l'Activité Economique est important dans notre Fédération régionale. Ainsi, nous travaillons avec les autres réseaux pour la mise en œuvre de projets, sur la formation notamment.

Nous nous sommes impliqués en 2018 dans la déclinaison régionale du PIC (Plan d'Investissement dans les Compétences) et avons participé aux côtés d'autres acteurs à la concertation avec la DIRECCTE.

Dans la continuité de son engagement pour faciliter et promouvoir l'expression citoyenne des personnes accueillies, notre association régionale a développé fortement son investissement dans ce champ. Experts reconnus, nous avons poursuivi notre engagement auprès du CRPA en lien avec la FADS de Belfort et avons pris le soin de mobiliser les personnes concernées à nos travaux et dans différentes instances.

Il est important également de noter les actions transversales que nous menons sur la thématique de la santé. A titre d'exemple, un travail interfédéral au sujet de la mise en œuvre et la territorialisation du Programme Régional de Santé a démarré au dernier trimestre 2018 avec la FEHAP, l'URIOPSS, NEXEM, la Croix-Rouge Française et l'UNA.





En interne, il est nécessaire que nous retrouvions une Fédération forte, avec des adhérents mobilisés, tant au sein des commissions que du Conseil d'Administration. Je sais que chacun est fortement engagé pour ses établissements ou son association, mais il est essentiel de disposer d'un bureau et d'un conseil d'administration solides.

Nous avons engagé une réflexion dans le cadre d'un DLA. Notre objectif est de développer l'animation territoriale, d'être à la fois proches des adhérents mais aussi porteurs de leurs difficultés auprès des pouvoirs publics et des élus locaux.

C'est une petite équipe qui est à l'œuvre ici en Bourgogne-Franche-Comté, à nouveau fragilisée par des départs en cours. Nous avons pour objectif de renforcer et pérenniser l'équipe dès 2019. Personne n'a intérêt à travailler isolément la transversalité ; le partage des informations et l'élaboration collégiale doit être de mise.

Notre secteur, nos secteurs sont sollicités de toutes parts. Les nouvelles pratiques sont à l'œuvre, les politiques publiques bousculent nos habitudes, de profonds changements vont encore apparaître. Ce sont à la fois nos institutions mais aussi les pratiques de l'ensemble des salariés de ces institutions qui doivent s'adapter.

La Fédération reste là pour accompagner ces changements, les accompagner en bonne intelligence et dans l'intérêt des publics. Ceci est d'autant plus important que nous connaissons par ailleurs des enjeux avec des acteurs nouveaux.

Nous devons rester vigilants sur les évolutions à venir et continuer à défendre les droits des personnes en situations de précarité. Alors que les campements se développent, que les moyens des CHRS sont en baisse, que l'inconditionnalité de l'accueil est remise en cause, nous devons persévérer ensemble. Mais nous ne pourrions y arriver sans prendre en compte les besoins réels des personnes, en s'appuyant sur une méthodologie d'observation solide et en lien direct avec les spécificités de nos territoires.

QUELQUES RÉUSSITES MARQUANTES DE CETTE ANNÉE

A titre d'exemple, et sans prétention à l'exhaustivité, je souhaite souligner ici quelques réussites qui ont marqué l'année 2018 :

La création d'un partenariat avec la **Clinique du droit** de l'Université de Franche-Comté qui nous a permis de travailler sur l'inconditionnalité de l'accueil et le droit à l'hébergement et au logement avec trois étudiantes volontaires.

Nous avons été retenus par l'ARS dans le cadre d'un appel à projet Démocratie en santé, afin de mettre en place une **formation de médiateurs-pairs**. Elle a réuni de nombreux partenaires et a constitué une première pour notre région.

Nous avons contribué au diagnostic des besoins en compétences des entreprises et des besoins en formation des personnes peu ou pas qualifiées dans le cadre de la négociation du **Pacte 2019-2022** et de la mise en place de l'EDEC IAE.

Notre Fédération régionale est **pilote de la participation** des personnes concernées, dans le cadre de la Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté lancée en fin d'année 2018 en Bourgogne-Franche-Comté. Les personnes concernées sont conviées et impliquées, montrant la richesse et l'expertise de notre réseau en matière de démarches participatives.

La co-organisation, aux côtés de la DRDJSCS, de la **journée de lancement du Logement d'Abord** en Bourgogne-Franche-Comté, qui s'est déroulée le 5 décembre à Dijon. Cela montre clairement notre engagement dans les évolutions de l'accueil des personnes pour notre secteur.

Grâce au soutien de la DIRRECTE et du Conseil Régional, nous avons lancé une nouvelle session de **formation diplômante ETAIE** à destination des encadrants techniques du secteur de l'Insertion par l'Activité Economique.

L'année 2018 a été chargée, et difficile, mais n'a pas entamé nos convictions, ni notre motivation à agir. La réduction des inégalités et l'accès à un plein exercice de sa citoyenneté par chaque personne reste notre objectif affiché. Nous mettrons tout en œuvre avec votre aide pour y parvenir.

Loi Asile et Immigration : interpellation des députés

Suite aux annonces gouvernementales préfigurant les orientations données au projet de **loi Asile et Immigration** en début d'année, la Fédération des acteurs de la solidarité Bourgogne-Franche-Comté a écrit à l'ensemble des députés de la région pour les alerter sur la mise en péril que ce texte engage pour l'exercice du droit d'asile. Plusieurs députés ont répondu à ce courrier et quatre d'entre eux ont été rencontrés.

Cette action s'est déroulée en lien avec le Conseil des régions, à l'initiative d'un dépliant sur l'impact du projet de loi Asile et Immigration sur l'accueil des demandeurs d'asile en France, transmis à l'ensemble des parlementaires et services de l'Etat, au national et en région.

PROPOSITION 1 : Garantir un accompagnement effectif des demandeurs d'asile durant toute la procédure et à l'issue de la décision

PROPOSITION 2 : Garantir aux demandeurs d'asile un accès effectif aux conditions matérielles d'accueil et à des conditions de vie digne

PROPOSITION 3 : Favoriser l'inclusion des étrangers présents en France



Lien vers le dépliant :

<https://fnarsra.files.wordpress.com/2018/05/conseil-des-rc3a9gions-impact-du-pjl-sur-laccueil-des-da.pdf>

Arrivée sur le territoire Français

Si la demande d'asile n'est pas déposée dans un délai de 60 jours, elle passe « en procédure accélérée »

Voies dérogatoires d'accès à la procédure d'asile (via les CESA, CAES, CPO...)

PADA
2 missions

Prestation A : Pré-accueil

- Accueil immédiat : normalement, mais pratiques très disparates (voir téléphonique, files d'attente...)
- Rendez-vous au QJDA pour enregistrement de la demande
- Délai de 3 jours ouvrables
- Délai de 10 jours ouvrables
- Délai de 20 jours en moyenne en pratique (selon hébergement)

Prestation B : Aide au recrutement

- Aide au recrutement
- Aide à la recherche d'emploi
- Aide à la recherche de logement
- Aide à la recherche de formation
- Aide à la recherche de stage
- Aide à la recherche de bénévolat
- Aide à la recherche de volontariat
- Aide à la recherche de travail
- Aide à la recherche de contrat
- Aide à la recherche de poste
- Aide à la recherche de mission
- Aide à la recherche de projet
- Aide à la recherche de stage
- Aide à la recherche de bénévolat
- Aide à la recherche de volontariat
- Aide à la recherche de travail
- Aide à la recherche de contrat
- Aide à la recherche de poste
- Aide à la recherche de mission
- Aide à la recherche de projet

- Accueil immédiat normalement mais pratiques très disparates (rvd téléphonique, files d'attente...)
- Rendez-vous au QJDA pour enregistrement de la demande dans un délai de 3 jours ouvrés normalement (20 jours en moyenne en pratique sans hébergement)

L'OFII

- Le demandeur d'asile rencontre les services de la préfecture : Enregistrement de la demande d'asile, détermination de la procédure applicable (normale, accélérée, Dublin).
- Remise de l'attestation (provisoire) de demandeur d'asile.
- Remise du dossier OFPRA qui doit être renvoyé dans un délai de 21 jours.



Conditions matérielles

- Chaque demandeur d'asile a droit à un accompagnement et une allocation pour l'ADA
- Orientation vers le DNA selon le principe de l'orientation directive : vers une région qui offre effective d'hébergement (retrait)

Principes de

1 **2** **3** **4**

5 **6** **7** **8** **9** **10** **11** **12**

13 **14** **15** **16** **17** **18** **19** **20** **21** **22** **23** **24** **25** **26** **27** **28** **29** **30** **31** **32** **33** **34** **35** **36** **37** **38** **39** **40** **41** **42** **43** **44** **45** **46** **47** **48** **49** **50** **51** **52** **53** **54** **55** **56** **57** **58** **59** **60** **61** **62** **63** **64** **65** **66** **67** **68** **69** **70** **71** **72** **73** **74** **75** **76** **77** **78** **79** **80** **81** **82** **83** **84** **85** **86** **87** **88** **89** **90** **91** **92** **93** **94** **95** **96** **97** **98** **99** **100**

101 **102** **103** **104** **105** **106** **107** **108** **109** **110** **111** **112** **113** **114** **115** **116** **117** **118** **119** **120** **121** **122** **123** **124** **125** **126** **127** **128** **129** **130** **131** **132** **133** **134** **135** **136** **137** **138** **139** **140** **141** **142** **143** **144** **145** **146** **147** **148** **149** **150** **151** **152** **153** **154** **155** **156** **157** **158** **159** **160** **161** **162** **163** **164** **165** **166** **167** **168** **169** **170** **171** **172** **173** **174** **175** **176** **177** **178** **179** **180** **181** **182** **183** **184** **185** **186** **187** **188** **189** **190** **191** **192** **193** **194** **195** **196** **197** **198** **199** **200**

201 **202** **203** **204** **205** **206** **207** **208** **209** **210** **211** **212** **213** **214** **215** **216** **217** **218** **219** **220** **221** **222** **223** **224** **225** **226** **227** **228** **229** **230** **231** **232** **233** **234** **235** **236** **237** **238** **239** **240** **241** **242** **243** **244** **245** **246** **247** **248** **249** **250** **251** **252** **253** **254** **255** **256** **257** **258** **259** **260** **261** **262** **263** **264** **265** **266** **267** **268** **269** **270** **271** **272** **273** **274** **275** **276** **277** **278** **279** **280** **281** **282** **283** **284** **285** **286** **287** **288** **289** **290** **291** **292** **293** **294** **295** **296** **297** **298** **299** **300**

301 **302** **303** **304** **305** **306** **307** **308** **309** **310** **311** **312** **313** **314** **315** **316** **317** **318** **319** **320** **321** **322** **323** **324** **325** **326** **327** **328** **329** **330** **331** **332** **333** **334** **335** **336** **337** **338** **339** **340** **341** **342** **343** **344** **345** **346** **347** **348** **349** **350** **351** **352** **353** **354** **355** **356** **357** **358** **359** **360** **361** **362** **363** **364** **365** **366** **367** **368** **369** **370** **371** **372** **373** **374** **375** **376** **377** **378** **379** **380** **381** **382** **383** **384** **385** **386** **387** **388** **389** **390** **391** **392** **393** **394** **395** **396** **397** **398** **399** **400**

401 **402** **403** **404** **405** **406** **407** **408** **409** **410** **411** **412** **413** **414** **415** **416** **417** **418** **419** **420** **421** **422** **423** **424** **425** **426** **427** **428** **429** **430** **431** **432** **433** **434** **435** **436** **437** **438** **439** **440** **441** **442** **443** **444** **445** **446** **447** **448** **449** **450** **451** **452** **453** **454** **455** **456** **457** **458** **459** **460** **461** **462** **463** **46**

► Ouverture des droits : Santé - CMU - Scolarisation des enfants.

► Les structures accueillantes du DNA :
CADA, PRAMDA, CAC, AT-SA, RUDD, CARA, CAES.

Au départ, tous les demandeurs d'asile sont orientés vers les CADA.
En fonction des places disponibles, ils sont orientés vers d'autres dispositifs.
Aujourd'hui, toute de places, seul un demandeur d'asile sur deux est hébergé.

- ▶ Les personnes sont à la rue, chez des tiers ou dans l'hébergement de droit commun (CHU, ITS, CHRS...)
- ▶ L'accompagnement proposé par les PADA très insuffisant car dispositifs sous-dimensionnés (1ETP pour 700 personnes parfois).

Décisions OFPRA

qui ne bénéficie
3 mois en moy
et décision OF

!

3 mois pour se maintenir dans dispositif
(renouvelable une fois sur autorisation du préfet)

Retour au droit commun :
possibilité d'orientation vers les CPH.

Un mois pour se maintenir dans le dispositif à compter de la notification de la décision.

Délai de recours : 1 mois

1	2	3	4	5
Classement plus rapide en procédure accélérée (sans bénéfice de l'abandonnement de la validation), après 90 jours sur le territoire.	Aucune mesure pour renforcer les moyens des PADA et garantir le respect du délai de 3 jours pour l'enregistrement de la demande.	Omission directe sans proposition d'abandonnement.	Retard des conditions matérielles d'accueil si les DA quittent la région ou les lieux d'hébergement sans autorisation préalable de l'OFH et qui ne sont soumettent pas aux « exigences » des autorités d'origine de l'asile.	Pas de loi de programmation des places en Canada.

6	👤	Échange d'informations entre OFI et SAO sans que les finalités soient définies
7	👤	Aucune mesure pour permettre l'accès au travail pour les DA après 6 mois
8	👤	Convocation et décisions notified « par tout moyen »
9	👤	Réduction du délai de recours CNDA de 1 mois à 15 jours
10	👤	Fin du caractère suspensif du recours CNDA pour les réexamens, les originaires de pays sûrs et en cas de menace d'ordre public
11	👤	Prise d'effet de la décision dès l'audience CNDA et réduction du délai de droit au maintien

- ▷ **PADA** - Plateforme d'Accueil des Demandeurs d'Asile. Il y a 34 PADA en France. Elles sont gérées dans le cadre d'un marché public.
- ▷ **QUADA** - Quotient Uniques d'Accueil des Demandeurs d'Asile. Il existe 34 QUADA, répartis dans 17 départements regroupés des services préfectoraux et l'OFPI.
- ▷ **DNA** - Dispositif National d'Accueil.
- ▷ **ADA** - Allocation pour Demandeur d'Asile.
- ▷ **PADA** - La Cour Nationale du Droit d'Asile, il y a 34 PADA administrative compétente pour statuer sur les recours formés contre les décisions de l'OFPI.
- ▷ **OFPI** - Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides. L'OFPI est un établissement public administratif placé sous la tutelle du ministre de l'Intérieur.
- ▷ **OFPIA** - Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides.

L'animation du réseau de la lutte contre des exclusions

Notre force : la transversalité !

En Bourgogne-Franche-Comté, la Fédération des acteurs de la solidarité est un réseau généraliste de lutte contre les exclusions qui permet à ses adhérents de développer une **réflexion globale sur les besoins des personnes** et leur accompagnement; à travers l'animation de commissions.

Véritables **lieux de veille sur les évolutions des secteurs**, ces commissions constituent des espaces de rencontre appréciés des professionnels et bénévoles œuvrant à l'inclusion des plus précaires, et leur ouvrent des perspectives d'actions collectives pour :

- Répondre aux problématiques de terrain
- Faire émerger des propositions d'amélioration des politiques de lutte contre les exclusions

Soit, au total 17 rencontres en commissions ou inter-commissions en 2018 !

Logement d'abord

Plan hivernal

Maraudes

COMMISSION VEILLE SOCIALE

Non recours 115

Accueils de jour

Accès aux droits & aux soins

Refus de soins

Santé - précarité

COMMISSION SANTÉ

Nouvelle loi santé

Coopérations professionnelles

Loi Asile & Immigration

Opinion publique

COMMISSION MIGRATIONS

Droits fondamentaux

RGPD

Travail social

Fonds d'inclusion pour l'emploi

Rapport Borello

COMMISSION INSERTION PAR
L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

PIC / PRIC

Formation des salariés

HIVER

Nos Présidents de commission en 2018

Nos commissions sont co-animées par des professionnels de terrain.

....Et si vous aussi, vous aviez envie de vous investir ?

Stéphane BOYER, Educateur Spécialisé à La Croisée des Chemins (71), Président de la commission Migrations.

Angélique MAITREHENRY, Responsable du service social des patients du CHU de Dijon (21), Présidente de la commission Santé.

Sabah MAHIDDINE, Directrice de Frip'Vie (25), Présidente de la commission Insertion par l'Activité Economique.

Marc NECTOUX, Directeur de La Croisée des chemins (71), Président de la commission Veille sociale.



Alliance pour l'emploi : une action de médiation vers l'emploi



La Fédération des acteurs de la solidarité Bourgogne-Franche-Comté assure la coordination du projet **Alliance pour l'emploi** sur le Grand Besançon. La mise en œuvre opérationnelle est confiée à un groupement d'employeurs, le Club FACE.

Ce projet vise à **favoriser l'intégration dans l'emploi de salariés à l'issue de leurs parcours d'insertion** en créant une offre de services RH adaptée aux profils de poste recherchés par les entreprises bisontines. Il s'agit, auprès des entreprises, d'identifier leurs besoins en recrutement et les sensibiliser sur le fait que l'Insertion par l'Activité Economique représente un véritable vivier de compétences en adéquation avec leurs attentes.

Il a permis d'apporter un appui aux structures d'insertion (SIAE) et leurs salariés et de les conseiller dans leurs démarches de recherche d'emploi.

Visites de
structures
d'insertion et
d'entreprises

Coopération du Club
Face et des structures
d'insertion pour lever
les freins à l'insertion
professionnelle

Année charnière, 2018 a été celle de la consolidation du projet auprès des acteurs économiques du territoire, ainsi que de la transmission du portage du projet, de la Fédération vers les 6 SIAE impliquées.

Présentation de
secteurs d'activité
pouvoyeurs
d'emplois

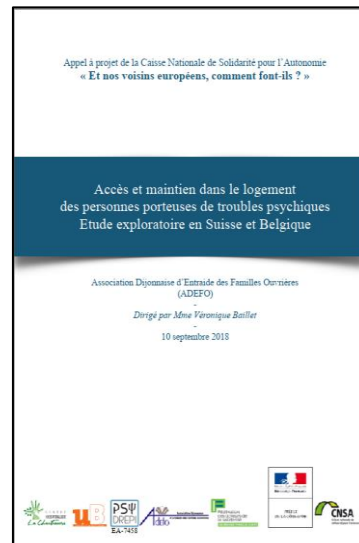
Prospection
d'entreprises
locales

« Et nos voisins européens, comment font-ils ? »

La Fédération est venue en appui de l'ADEFO, structure adhérente, dans la réponse à l'appel à projets de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie « Et nos voisins européens, comment font-ils ? ».

Portant sur l'accès et le maintien en logement des personnes porteuses de troubles psychiques, ce projet a permis à une équipe constituée de partenaires parties prenantes du projet (ADEFO, FAS, DDCSPP21, EMPP Dijon) et de personnes concernées d'aller à la rencontre des acteurs sanitaires et sociaux mobilisés sur ce sujet en Suisse et en Belgique.

Ces échanges européens constituent une opportunité exceptionnelle de remise en question de nos pratiques nationales, de repérage de pratiques inspirantes mais aussi de cohésion partenariale sur nos terrains d'action.



Journées d'information sur les Ordonnances Macron

La Fédération des Acteurs de la Solidarité et le réseau Coorace Bourgogne-Franche-Comté ont organisé deux journées d'information portant sur les modifications du droit du travail engendrées par les « ordonnances Macron ». Ces rencontres se sont déroulées le 25 janvier à Besançon et le 30 janvier à Macon.

52 professionnels, directeurs d'associations et accompagnants socioprofessionnels se sont inscrits représentant 33 Structures de l'Insertion par l'Activité Economique. Ces journées ont permis de poser un regard sur la teneur et le sens des réformes envisagées et une attention sur l'articulation des normes, la négociation collective, les instances représentatives du personnel, le licenciement, les modes de rupture du contrat de travail, le compte pénibilité, le télétravail.



La Fédération est intervenue au sein de cinq milieux de vie / structures d'accueil collectif de jeunes ayant connu des difficultés dans leur parcours (MECS, PJJ, CHRS jeunes...), dans le cadre d'un projet d'accompagnement à l'autonomie en santé des jeunes, piloté par l'IREPS BFC, projet qui se déroule à l'échelle régionale sur 5 ans.

La démarche part d'un projet de recherche national visant à étudier les mécanismes de participation des jeunes aux actions de promotion en santé sur la thématique bien être / alimentation / estime de soi. Son axe structurant est l'attention portée à la démarche participative, dans une perspective de soutien au pouvoir d'agir sur la santé - le bien être. Ce projet vise à amorcer une dynamique "systémique" au sein d'une structure d'accueil sur la thématique de l'autonomie en santé, en impliquant à parité les jeunes et les professionnels qui les accompagnent.



La Fédération des acteurs de la solidarité continue de s'impliquer dans les dynamiques territoriales de Démocratie en santé en région Bourgogne-Franche-Comté.



Partenariat IREPS : réalisation de débats publics départementaux

En vue de l'organisation des états généraux de la santé en mars 2018 dans la Nièvre, la Fédération a joué un rôle de relais auprès des structures adhérentes et partenaires afin de mobiliser les référents santé de la Fédération sur les territoires et d'encourager les personnes en situation de précarité à y participer.

Réunion plénière du Conseil Régional des Personnes Accueillies (CRPA)

En 2018, la Fédération des acteurs de la solidarité a poursuivi le portage du Conseil Régional des Personnes Accueillies, en lien avec la Fondation Armée du salut de Belfort.

Instance régionale de participation, le CRPA permet à l'ensemble des personnes en situation de pauvreté, de précarité et d'exclusion de la région de se rassembler, de s'informer et de contribuer aux politiques publiques qui les concernent. Dotées d'une subvention de la Direction Générale de la Cohésion Sociale, les réunions plénières du CRPA (au moins quatre par an) sont devenues des **moments très attendus par les personnes accueillies, et les travailleurs sociaux qui les accompagnent**. Les méthodes participatives employées permettent à chaque participant de s'impliquer et de co-construire des propositions d'amélioration des politiques de lutte contre les exclusions.

Les personnes accueillies et accompagnées de la Bourgogne-Franche-Comté se sont réunies le 15 mars 2018, sur le sujet de « l'accès aux droits et aux soins de santé ».

Des représentants de la CPAM, de la mutuelle ADREA et de l'équipe d'ELIPSES sont intervenus et ont pu échanger avec les soixante-cinq participants présents ce jour-là.

Les personnes accueillies ont témoigné de leurs difficultés et ont formulé des propositions pour améliorer l'accès aux droits et soins de santé.



Le Conseil Régional
des Personnes Accueillies / Accompagnées

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



SECOURIR, ACCOMPAGNER, RECONSTRUIRE
La Fondation de l'Armée du Salut





Tarification des CHRS

Comment contester un arrêté de tarification ?

Recommandations générales

- Ce document a vocation à vous accompagner dans le cadre d'une démarche de contestation de l'arrêté de tarification qui vous a été notifié. A cette fin, vous pouvez prendre contact avec les Fédérations régionales (cf. coordonnées en annexe) ;
- La Fédération des acteurs de la solidarité vous invite à continuer de saisir vos élus locaux, députés, préfets de région et de département et leurs services pour les alerter des conséquences sociales et économiques engendrées par la mise en place de tarifs plafonds et du plan d'économies général appliqué aux CHRS sur votre structure d'hébergement, les personnes que vous accompagnez, le personnel salarié, vos activités et votre territoire ;
- Cette mobilisation aura davantage d'impact si elle est menée collectivement c'est pourquoi, nous vous invitons à vous rapprocher des associations têtes de réseaux locales, syndicats d'employeurs ou de salariés, collectifs et instances représentatives des personnes accueillies ou accompagnées, mouvements citoyens, etc. dans le cadre de démarches d'interpellations et de communication ;
- Le 10 juillet 2018, la Fédération des acteurs de la solidarité a déposé, aux côtés d'autres têtes de réseaux (UNIOPSS, FEHAP, CRF, NEXEM), un recours auprès du Conseil d'Etat dans le but d'annuler l'arrêté national du 2 mai 2018 instaurant les tarifs plafonds pour les CHRS. Ce recours peut permettre d'appuyer vos recours individuels, mais ne peut s'y substituer : la mobilisation doit être nationale comme locale.



Dès les premières annonces du plan d'économies sur les CHRS, la Fédération s'est mobilisée pour interpellier les pouvoirs publics.

Son Assemblée Générale a adopté à l'unanimité, le 22 juin 2018, une motion portant la demande d'un « moratoire pour le plan d'économies CHRS et l'engagement d'une concertation nationale sur les missions des CHRS ».

En Bourgogne-Franche-Comté, notre association régionale, aux côtés de l'URIOPSS et de la FEHAP, a rencontré la DRDJSCS au sujet des orientations régionales du BOP 177, et notamment de la baisse attendue de la DGF avec la mise en place des tarifs plafonds (mesures d'économies annoncées sur quatre ans par le gouvernement).

En parallèle du recours en annulation de l'arrêté du 2 Mai instaurant les tarifs plafonds, notre association régionale s'est fait le relai de la diffusion aux adhérents du vadémécum *Tarification des CHRS, comment contester un arrêté de tarification* afin d'outiller les gestionnaires de CHRS dans le cadre d'un recours.

Catalogue de formations

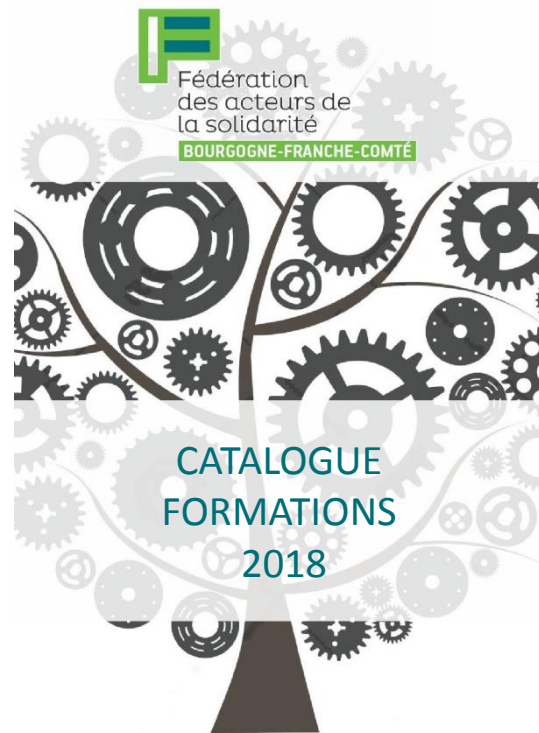
En 2018, la Fédération régionale a poursuivi son activité de formation auprès des équipes professionnelles et bénévoles de l'action sociale et de l'insertion professionnelle.

Evolutif, son catalogue de formations permet, chaque année, d'accompagner les équipes face aux difficultés qu'elles rencontrent sur le terrain, et en lien avec les grands enjeux liés à l'évolution des politiques publiques dans le champ de l'hébergement / logement, des migrations, de la précarité et de la pauvreté, de l'économie sociale et solidaire, de la santé et de la citoyenneté.

En 2018, le choix a été fait de proposer essentiellement des formations en intra, organisées sur mesure et adaptées aux besoins spécifiques des équipes de chaque organisme demandeur. Trois associations nous ont fait confiance cette année pour aborder : le droit au logement, la gestion des conflits en structure sociale et l'accès aux droits des citoyens européens.

La Fédération des Acteurs de la Solidarité intervient également auprès de partenaires qui souhaitent mieux connaître les situations d'exclusion, être à jour sur l'actualité des politiques sociales et le maillage institutionnel (dispositifs et acteurs) dans le champ de la lutte contre les exclusions, ou encore mettre en œuvre la participation des personnes concernées dans le cadre de leur activité. Cette année, 3 partenaires nous ont fait confiance : IRTESS de Bourgogne, CNFPT et IRTS de Franche-Comté.

La Fédération des acteurs de la solidarité Bourgogne-Franche-Comté est, depuis l'été 2017, référencée dans le DataDock.



36 pistes d'action pour favoriser la participation dans les SIAO

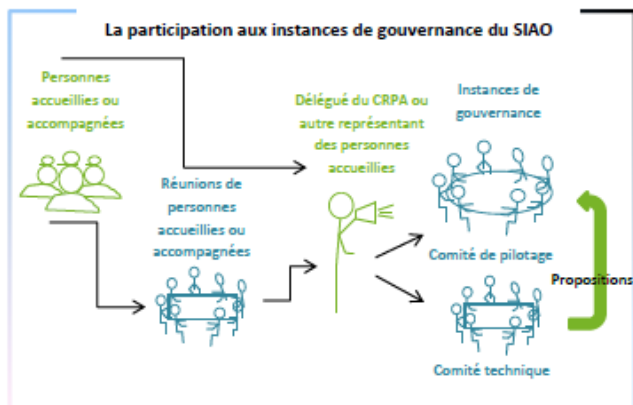


La Fédération des acteurs de la solidarité de Bourgogne-Franche-Comté publie une étude proposant trente-six pistes d'action pour favoriser la participation des personnes directement concernées dans les Services Intégrés d'Accueil et d'Orientation (SIAO).

Accompagnées de témoignages de personnes accueillies, ces pistes d'action visent à épauler les SIAO dans la prise en compte de la parole des personnes et à alimenter la réflexion sur les enjeux de la participation des personnes dans la construction de leur parcours et dans la gouvernance des SIAO.

Une étude publiée en partenariat avec la DRDJSCS et réalisée avec la collaboration des personnes concernées, des SIAO-115 et des DDCS-PP de la région.

Disponible sur <https://www.federationsolidarite.org/bourgogne-franche-comte>.



Pistes d'actions
pour favoriser la participation des personnes accueillies
au sein des Services Intégrés d'Accueil et d'Orientation (SIAO)
de Bourgogne-Franche-Comté



DRDJSCS
Direction régionale
et départementale
de la jeunesse, des sports
et de la cohésion sociale

Avec le soutien de la DRDJSCS Bourgogne-Franche-Comté

Diagnostic des besoins en compétences des entreprises et des besoins en formation des personnes peu ou pas qualifiés dans le cadre de la négociation du Pacte 2019-2022 et de la mise en place de l'EDEC IAE

Dans l'objectif de décliner au plan régional le plan d'investissement dans les compétences (PIC) et le PIC-IAE, la DIRECCTE Bourgogne-Franche-Comté a mis en place une concertation avec les réseaux de l'IAE. Notre Fédération régionale s'est d'emblée associée à cette initiative.

En 2018, nous avons organisé une enquête électronique auprès des adhérents ainsi qu'un groupe de travail regroupant les ASP des SIAE qui ont permis de remonter des besoins des territoires et d'élaborer des propositions portant sur :

- l'engagement du Conseil régional pour la formation des personnes en insertion en dépassant le faux obstacle du double statut « salarié-demandeur d'emploi »,
- l'amplification de l'accessibilité des formations portant sur les savoirs de base, les formations Français langue étrangère (FLE) et la maîtrise de l'outil numérique,
- la priorisation de l'accès à des formations qualifiantes pour éviter les ruptures du parcours professionnel,
- l'appui à la mobilité géographique,
- l'essaimage du dispositif « Alliance pour l'emploi » qui permet la construction d'un parcours d'accès à la qualification répondant aux besoins en compétences des entreprises sur des bassins d'emploi.



Parcours de l'Agence Régionale de Santé

Notre Fédération régionale poursuit sa mobilisation au sein de l'ARS dans le cadre du parcours précarité-vulnérabilité, du parcours santé mentale et du parcours démocratie sanitaire. Elle y promeut le décroisement des interventions et veille à la prise en considération des publics en situation de précarité dans la définition et la mise en œuvre des politiques de santé sur le territoire régional.

Comité de pilotage du projet Un chez soi d'abord Dijon Métropole

Membre du comité de pilotage du projet Un chez soi d'abord Dijon Métropole, la Fédération des acteurs de la solidarité Bourgogne-Franche-Comté a été présente dès l'élaboration du projet de création des Appartements de Coordination Thérapeutique à Dijon et son agglomération. Ce projet, porté par le groupement d'associations Un chez soi d'abord Dijon métropole, a été lauréat de l'appel à projet 2018 de l'ARS. La Fédération a notamment apporté son expertise sur les fiches de poste des médiateurs de santé pairs qui composent aujourd'hui l'équipe pluri professionnelle.

Publication de l'étude Démocratie en santé : parole citoyenne !

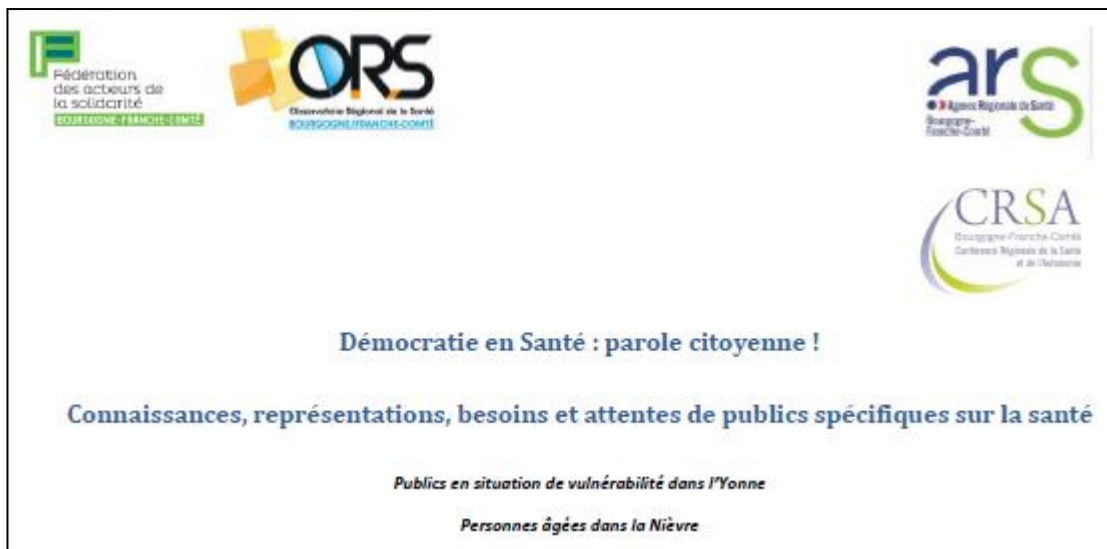
En Bourgogne-Franche-Comté, la Fédération des acteurs de la solidarité a conduit un projet en partenariat avec l'ORS portant sur « l'émergence d'une parole citoyenne : une approche participative pour les populations en situation de vulnérabilités sociales et âgées dans la Nièvre et l'Yonne ».

Plusieurs groupes de parole ont été animés sur ces deux territoires, par l'ORS auprès des personnes âgées de la

Nièvre et par la Fédération des acteurs de la solidarité auprès des personnes en situation de précarité dans l'Yonne. La démarche de recherche s'est appuyée sur une perspective comparative entre deux publics vulnérables ayant pour particularité de résider en milieu rural.

Disponible sur :

<https://www.federationsolidarite.org/bourgogne-franche-comte>.



La professionnalisation et la reconnaissance du métier des professionnels de l'accompagnement socioprofessionnel intervenant dans les structures de l'insertion par l'activité économique est une préoccupation affirmée de la Fédération des acteurs de la solidarité Bourgogne-Franche-Comté. En collaboration avec les réseaux Fédération des Entreprises d'Insertion et Chantier Ecole, deux journées de rencontre entre les accompagnants socioprofessionnels (ASP) des structures IAE de la région se sont déroulées à Dijon et à Besançon.

Une trentaine d'ASP ont participé à ces journées de formation. Elles ont été l'occasion d'échanger sur la gestion des situations d'addictions en milieu professionnel et ont été rythmées par l'intervention d'un médecin du travail et du responsable de prévention de l'ANPAA qui ont présenté leurs actions de prévention, ainsi que d'un avocat spécialisé en droit du travail sur le cadre réglementaire.

Deux groupes de travail ont par ailleurs été menés avec les accompagnants socioprofessionnels des structures d'insertion adhérentes à la Fédération des acteurs de la solidarité. Elles ont porté respectivement sur la mise en place de temps d'échange de pratiques, d'outils et sur la contribution au plan d'investissement pour les compétences à destination de la formation des salariés en insertion.



Mobiliser les savoirs d'expérience des personnes accompagnées au bénéfice des jeunes générations du travail social



Dans la continuité des années précédentes, la Fédération des acteurs de la solidarité Bourgogne-Franche-Comté est intervenue auprès de plusieurs filières d'étudiants des IRTESS de Bourgogne et IRTS de Franche-Comté, sur les thématiques de la participation des personnes accompagnées et des politiques d'hébergement et de logement.

En 2018, la Fédération des acteurs de la solidarité et l'IRTESS de Bourgogne décident d'aller plus loin dans leur partenariat en lançant un collectif de travail personnes accompagnées-étudiants. L'objectif est de favoriser la participation des personnes accueillies dans les cursus de formation des travailleurs sociaux.

Six personnes accompagnées et cinq étudiants ont participé ensemble aux Assises Nationales du Logement d'abord à Amiens et à la journée régionale Logement d'abord du 05 décembre à Dijon, dans le cadre du projet « Le Logement d'abord : regards croisés de personnes accueillies et de nouvelles générations de professionnels ». Ce projet s'est concrétisé par une restitution collective dans le cadre du séminaire Exclusions rassemblant toutes les filières du travail social à l'IRTESS de Bourgogne.

Une session de sketches « basés sur des histoires vraies vécues par les personnes accompagnées du CRPA ».



Le Conseil Régional
des Personnes Accueillies / Accompagnées

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

On compte sur VOUS pour en parler !

Le CRPA, c'est :

- + Ouvert à toutes personnes en situation de pauvreté, de précarité et d'exclusion, ou l'ayant été
- + Au moins 4 plénières thématiques / an sur des sujets qui concernent les personnes en situation de pauvreté, de précarité et d'exclusion
- + Une représentation des personnes en situation de pauvreté, de précarité et d'exclusion dans les instances de consultation, de décision et d'évaluation des politiques publiques qui les concernent
- + Des espaces de débat citoyen et de convivialité
- + Des rencontres avec les personnes accueillies et accompagnées de toute la Bourgogne-Franche-Comté
- + Des espaces où l'on co-construit des propositions pour améliorer les politiques de lutte contre les exclusions et la pauvreté

Alors, n'hésitez plus, rejoignez-nous : crpa.bfc@gmail.com ou 06 29 23 59 49



Mobilisation contre les arrêtés anti-mendicité

En lien avec son réseau national et le Collectif des Associations Unies (CAU), la Fédération des acteurs de la solidarité Bourgogne-Franche-Comté s'est mobilisée afin que les communes touristiques qui publient des arrêtés anti mendicité le temps de l'été pour éviter la présence de SDF prévoient des solutions pour les personnes à la rue.

De nombreuses villes ont été touchées en France et les Fédérations régionales ont sollicité des rencontres afin d'engager des réflexions sur les réponses sociales locales apportées aux personnes en situation d'exclusion et de grande précarité.

Contrairement aux idées reçues, l'été représente une période très difficile pour les personnes à la rue : la sensibilité politique et la mobilisation des services de l'Etat sont moins importantes à cette période, les services d'aide aux personnes sans domicile sont contraints de fermer temporairement du fait du départ en vacances des bénévoles qui les animent.

*La vie pour les personnes
à la rue est plus difficile
l'été que l'hiver*



ÉTÉ

Le 9 Juillet au Conseil économique,
social et environnemental
à Paris - 9h

Inscription :
<http://federationsolidarite-emploi-2018-1.evenium.net>



© philippe huquen / afp

Matin : Tribunal pour les générations futures
Chômage de longue durée : faut-il obliger les entreprises à recruter ? **TGF**
Présidé par Audrey Pulvar

Après-midi: Débat & rencontres
Participez au débat politique pour l'emploi
et rencontrez des professionnels de terrain



| QUELLE STRATÉGIE
TERRITORIALE POUR L'EMPLOI ? |

QUELLE STRATÉGIE TERRITORIALE POUR L'EMPLOI ?



PROGRAMME

JOURNÉE NATIONALE EMPLOI



JEUDI 29 NOVEMBRE 2018
RESIDENCE INTERNATIONALE DE PARIS
9h00 - 16h30

Fédération
des acteurs
la solidarité

Tout le monde est employable

Production du 1^{er} baromètre 115-SIAO grande région



Depuis 2013, notre Fédération régionale, soutenue par la DRDJSCS, anime le réseau des SIAO de Bourgogne et assure la publication des baromètres 115-SIAO, outils d'observation régionale des besoins des personnes sans logement ou mal logées.

En 2016, le périmètre de l'observation s'est étendu pour englober les huit SIAO de Bourgogne-Franche-Comté. Le groupe SIAO qui réunissait les quatre SIAO ex-Bourgogne est devenu le Comité Technique SIAO, regroupant les huit SIAO de Bourgogne-Franche-Comté.

Un premier baromètre régional à l'échelle de la Bourgogne-Franche-Comté et portant sur les données de l'année 2017 a été publié à l'été 2018. Fruit d'un travail de fond avec les SIAO sur la définition d'un vocabulaire et d'indicateurs communs durant l'année 2017, il a constitué un point d'appui pour repérer les atouts et limites des outils utilisés pour produire les données, dans un contexte de passage généralisé à un nouveau logiciel (SI-SIAO-115).

Disponible sur : <https://www.federationsolidarite.org/bourgogne-franche-comte>.

BAROMETRE 115-SIAO BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE



Ce premier baromètre Bourgogne-Franche-Comté observe l'activité des 115 et SIAO des 8 départements de la région, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017. Il présente les demandes et les réponses apportées, ainsi que les publics demandeurs.

L'animation de l'observation en Bourgogne-Franche-Comté

Depuis 2016, la Fédération des acteurs de la solidarité co-anime, en partenariat avec la DRDJSCS, la Conférence régionale des SIAO. Cette Conférence rassemble l'ensemble des SIAO de la région autour de thématiques en lien avec l'actualité des politiques publiques qui impactent leurs activités d'orientation et d'observation.

Deux comités techniques et deux Conférences régionales ont été organisés en 2018. Sur le volet technique, le travail réalisé avec les SIAO a conduit à la publication du premier baromètre grande région Bourgogne-Franche-Comté, sur la base des données 2017. L'année 2018 a par ailleurs été marquée par la prise en main d'un nouveau système d'information (le SI SIAO-115) pour la plupart des SIAO départementaux. Les comités techniques ont ainsi constitué des espaces de recensement des dysfonctionnements et limites de ce nouveau logiciel affectant l'activité des SIAO.

La co-animation de la Conférence régionale des SIAO

En mai et octobre 2018, les SIAO ont été réunis afin d'aborder les actualités de l'observation régionales et l'orientation des publics précaires rencontrant des problématiques de santé.

Une occasion pour la Fédération d'y présenter le 1^{er} baromètre 115-SIAO grande région, son étude sur la participation au sein des SIAO, un bilan de la coordination régionale des PASS, et d'y apporter son expertise sur les liens santé – précarité.

Les Conférences régionales ont rassemblé entre 40 et 50 personnes, représentants des SIAO, bailleurs, services de l'Etat, acteurs et professionnels de la santé et du secteur AHIL.



L'accompagnement du passage au logiciel SI SIAO-115

Les Comités techniques permettent aux SIAO de la région de se réunir et d'échanger sur leurs pratiques et leurs difficultés. Depuis 2018, l'ensemble des Services intégrés d'accueil et d'orientation de la région ont effectué leur passage au logiciel SI SIAO-115. Dans le cadre du Comité technique, la Fédération a réalisé un travail de suivi du passage à la nouvelle application nationale. Les problématiques liées à son utilisation ont été recensées et portées au niveau national, afin de résoudre le plus rapidement possible ces difficultés et d'adapter l'application nationale à la spécificité des réponses territoriales.

Des commissions croisées

Les commissions Santé et Insertion par l'activité économique de la Fédération se sont réunies à deux reprises dans le cadre de groupes de travail sur la prise en charge des addictions.

Une réunion d'information commune organisée en partenariat avec la Fédération addictions a permis de présenter les acteurs de l'addictologie et de la réduction des risques liée aux consommations.

Les travaux se sont poursuivis avec la définition de constats partagés sur les besoins et d'actions communes pour une meilleure articulation des professionnels de l'IAE et du champ sanitaire.



Mise en place de stages croisés IAE/santé « Vis ma vie »

Partageant les constats du besoin d'interconnaissance entre les acteurs de santé des territoires et les acteurs de l'insertion par l'activité économique qui sont régulièrement démunis face aux problématiques de santé des personnes qu'ils accompagnent, notre Fédération régionale a candidaté auprès de son réseau national pour l'organisation de stages « Vis ma vie ».

La mise en place de ce projet a permis la réalisation de quatre journées de stages croisés à destination des structures IAE adhérentes et les partenaires santé (addiction, santé mentale, accompagnement santé globale) du réseau, pour favoriser les collaborations sur le territoire.

La Fédération des acteurs de la solidarité a maintenu son engagement dans le programme « Achats socialement responsables » développé par la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire en Bourgogne-Franche-Comté.

Elle avait en effet participé à la création de la plateforme **Puissance Pro** qui promeut les achats socialement responsables et recense l'offre de services des SIAE à l'échelle régionale, et a accompagné ses adhérents à se référencer sur cette plateforme.

En 2018, la Fédération s'est impliquée dans la construction du plan d'actions 2019 visant à améliorer la visibilité des SIAE, sensibiliser les acheteurs publics et développer les relations avec les entreprises.



Lancement de la 1^{ère} formation de médiateurs pairs en Bourgogne-Franche-Comté

Le travail pair relève d'une pratique de l'accompagnement innovante, selon laquelle une personne concernée par le vécu d'expériences spécifiques fragilisantes (parcours locatif précaire ou de rue, problématiques en santé ou santé mentale, prostitution, parcours d'exil...) puis formée à l'accompagnement, sera à même de mener des actions de médiation sociale et/ou sanitaire auprès de personnes en voie de stabilisation dans leur propre parcours.

La Fédération Bourgogne-Franche-Comté a répondu en juin 2018 à un appel à projet Démocratie en santé porté par l'ARS sur un projet de formation de médiateurs pairs / travailleurs pairs à l'échelle régionale.

Ce projet piloté par la Fédération intègre une dimension d'appropriation territoriale par la menée d'une réflexion collective et régionale de tous les acteurs des domaines concernés par les enjeux de la médiation (acteurs de la santé et de la santé mentale, médico-social, action sociale, instituts de formation, CRPA) de septembre à décembre 2018. Ce groupe s'est mobilisé durant quatre journées afin de contribuer à la réflexion et à la construction du projet, dans une dynamique participative appréciée.

Cette étape est le préalable à la mise en place concrète de la formation en alternance (janvier-juin 2019), et participe de la promotion du travail pair à l'échelle régionale et nationale.





Direction Départementale
de la Cohésion Sociale
Côte d'Or



Accord cadre Pôle Emploi, DIRECCTE et réseaux de l'IAE

Signataire de l'accord-cadre régional de coopération entre les réseaux de l'IAE, Pôle Emploi et la DIRECCTE BFC, la Fédération des acteurs de la solidarité s'est mobilisée au sein des COTECH et du COPIL tout au long de l'année 2018, afin de porter auprès des partenaires un plaidoyer fort en direction des personnes les plus éloignées de l'emploi et de contribuer au déploiement d'actions concrètes en faveur du secteur.

Accord cadre national pour la formation des salariés en insertion

Maillon essentiel du triptyque « mise à l'emploi, formation, accompagnement » défendu par la Fédération pour garantir aux personnes éloignées de l'emploi la réussite de leur parcours d'insertion vers l'emploi durable, l'accès à la formation professionnelle des salariés en insertion reste un enjeu majeur.

En mai 2018, la Fédération a signé, aux côtés des réseaux de IAE, des OPCA et de Pôle emploi, un accord-cadre visant à faciliter le financement et l'accès à la formation des salariés en insertion.

Service Public de l'Hébergement et du Logement de Côte d'Or

En Côte d'Or, les services de l'Etat réunissent l'ensemble des acteurs de l'hébergement et du logement afin de faire le point sur la mise en œuvre des politiques publiques dans le département. La Fédération des acteurs de la solidarité est représentée dans cette instance afin de défendre les droits fondamentaux à l'hébergement et au logement des personnes en situation d'exclusion, et favorise la représentation des personnes accueillies par l'intermédiaire du CRPA.

Conseil Economique, Social et Environnemental Régional

Assemblée consultative, le CESER émet des avis sur des projets économiques, sociaux, culturels ou environnementaux, à la demande de la région ou sur auto-saisine.

La Fédération des acteurs de la solidarité BFC siège au CESER et y représente plusieurs associations : Secours Catholique, Croix Rouge Française, Emmaüs, Secours Populaire, ATD Quart Monde et les Restos du Cœur.

En 2018, nous y avons porté un plaidoyer sur la santé et la mobilisation citoyenne des personnes en situation de précarité.



17 Septembre 2018, à l'UFR Droit de l'Université de Franche-Comté – La Fédération des acteurs de la solidarité Bourgogne-Franche-Comté présente le secteur de la lutte contre les exclusions au séminaire de rentrée de la « Clinique du droit », système permettant aux étudiants en droit de se faire leurs premières armes en tant que juristes en aidant bénévolement des associations. Trois étudiantes s'engagent dans le projet, dans le cadre d'une convention de stage sur l'inconditionnalité de l'accueil ayant pour but d'apporter des outils juridiques et pratiques, à destination des personnes mal logées, des intervenants sociaux et des directeurs de structures, afin de faire valoir le droit à l'hébergement et au logement des personnes.

La formation des encadrants techniques est un gage de qualité pour les structures d'insertion par l'activité économique, tant sur le plan de la production économique que de l'accompagnement vers l'emploi des salariés en insertion.

C'est un métier triplement exigeant qui nécessite de disposer des compétences techniques liés au support d'activités (espaces verts, couture, bâtiment, maraichage...), d'assurer un rôle de formateur en situation de production avec des salariés en situation de réinsertion et d'être en capacité de participer à l'identification des leviers possibles d'accompagnement vers l'emploi.



En 2018, 5 encadrants techniques de la promotion de 2016 ont validé la totalité de leur diplôme et 5 autres doivent présenter de nouveau une partie de leurs écrits devant le jury.

La promotion 2018-2019 a démarré la formation au mois d'octobre 2018, pour une durée de 22 mois. Elle est constituée de 10 stagiaires représentant les différents dispositifs de l'Insertion par l'Activité Economique.

Du nouveau dans le contenu pédagogique !

L'interculturalité, le développement du pouvoir d'agir et la question de l'accompagnement du public en situation de santé mentale fragile sont autant d'éléments qui concernent directement le quotidien des encadrants techniques.



Logement d'abord en Bourgogne-Franche-Comté : tous concernés !

La journée était co-organisée par la Fédération des acteurs de la solidarité, en partenariat avec la DRDJSCS et la DREAL. Elle a permis de rassembler l'ensemble des acteurs concernés par la mise en œuvre régionale du Plan Logement d'abord : personnes accueillies et accompagnées, services de l'Etat, bailleurs sociaux et privés, collectivités territoriales, SIAO-115 des départements, responsables des structures d'accueil, d'hébergement et d'insertion, professionnels de l'accompagnement, acteurs du soin et de la santé, étudiants travailleurs sociaux, réseaux d'acteurs de la Bourgogne-Franche-Comté.

L'évènement a pu compter sur la présence de M. Sylvain MATHIEU, Délégué Interministériel à l'hébergement et à l'accès au logement venu expliciter les grands axes du Plan, écouter les retours des différents acteurs en Bourgogne-Franche-Comté, et débattre avec la salle. M. Florent GUEGUEN, Directeur général de la Fédération des acteurs de la solidarité, a amorcé l'ouverture de l'évènement en mettant en évidence les conditions de réussite du Plan repérés par le réseau et les enseignements tirés des Assises nationales du Logement d'abord, organisées par la Fédération nationale les 27 et 28 septembre 2018 à Amiens.



Mercredi 05 décembre 2018 à Dijon – la journée « Logement d'abord en Bourgogne-Franche-Comté : tous concernés ! » a réuni **214 participants**. Plus de 100 professionnels et directeurs des structures AHIL ont répondu présents !



La Fédération des acteurs de la Solidarité participe depuis 2016 à la coordination régionale des PASS de Bourgogne-Franche-Comté, aux côtés du médecin de la PASS de Dijon, du médecin de la PASS de Besançon et de l'assistante sociale de la PASS de Dijon. La coordination régionale des Permanences d'Accès aux Soins de Santé collabore avec les 20 PASS de la région pour consolider le modèle que représente ce dispositif clé de l'accès aux droits et aux soins des personnes les plus précaires (sans droits ouverts ou droits incomplets) et exilées.



En 2018, la coordination régionale des PASS a travaillé sur les projets suivants :

- l'organisation d'une journée de réflexion régionale sur la thématique de la prise en charge sanitaire et sociale des Mineurs Non Accompagnés qui s'est tenue le 5 octobre 2018
- l'élaboration du cahier des charges des PASS de la région qui a été acté par l'ARS. Ce document de référence rappelle le cadre réglementaire encadrant ce dispositif, et les attendus du service rendu au regard des missions dévolues aux PASS ;
- la rédaction du rapport d'activité régional de l'activité des 20 PASS de la région ;
- la rédaction d'un état des lieux du fonctionnement, de l'activité, et des relations partenariales des 20 PASS de la région.

La coordination régionale des PASS participe à un dialogue régulier avec le parcours Précarité de l'agence régionale de santé pour signaler les problématiques rencontrées par les PASS sur les territoires, identifier les besoins, et participer à la mise en œuvre des politiques publiques de santé qui concernent les publics précaires et exilés. Ce dialogue a permis fin 2018 la création d'un temps médical à 0.2 ETP dans cinq des PASS de la région qui en était jusqu'alors dépourvues.



Guide des actions de médiation vers l'emploi

La Fédération des acteurs de la solidarité a rédigé un guide des actions de médiation, dans l'objectif de promouvoir et développer les opportunités de retour à l'emploi des salariés en insertion, en créant de nouvelles coopération avec les entreprises classiques.

Financé par la DIRECCTE, ce guide présente les compétences et savoir-faire que les SIAE peuvent valoriser auprès de leurs partenaires, valorise les expériences d'accompagnement au retour à l'emploi existantes en région et apporte des conseils pour construire des partenariats territoriaux durables.



Projet « Mobiles pour l'emploi »

Suite à l'appel à projet de l'agence Erasmus+, la Fédération des acteurs de la solidarité pilote le projet *Mobiles pour l'emploi* portant sur les modèles de coopération dans le domaine de l'IAE en Europe et qui implique donc une mobilité de membres du réseau au Royaume-Uni, en Italie et aux Pays-Bas sur les deux années qui viennent !

Le premier voyage d'échange de pratiques et stratégies de l'inclusion par l'emploi s'est déroulé à Bristol au sein de la « Salvation Army » (l'Armée du Salut britannique).

8 participants, issus de diverses associations du réseau, ont été accueillis au sein de la Salvation Army et plus précisément dans son antenne « Employment Plus », consacrée à l'inclusion par l'emploi. Ils ont pu observer pendant trois jours les pratiques de l'inclusion pour les personnes éloignées de l'emploi déployées dans le territoire anglais et gallois.

Prochains voyages à Bologne en février 2019 et à Amsterdam en mai.



Nous y avons contribué

Nos adhérents nous représentent

Représentation au sein de l'ARS via la CRSA et les CTS

Depuis 2017, la Fédération des acteurs de la Solidarité BFC siège à la Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie (CRSA), ainsi que dans les 8 Conseils Territoriaux de Santé (CTS). Cette représentation est assurée par les référents santé de la Fédération régionale auxquels la chargée de mission santé apporte un soutien dans la préparation et la représentation.

Représentation au sein des CDIAE

Investie au sein de 5 CDIAE en région, la Fédération des acteurs de la solidarité BFC y est représentée par ses adhérents. Instances de pilotage départemental de la politique d'insertion par l'activité économique, elles sont l'occasion de défendre les orientations de notre Fédération et d'apporter un appui aux projets de nos adhérents.

Une fois par an, nos représentants se retrouvent pour une journée animée par la chargée de mission emploi, dans l'objectif d'échanger sur le plaidoyer de la Fédération et de partager les pratiques des différents territoires.

Représentation au sein des PDALHPD

Dans la même dynamique que pour les CDIAE, la Fédération des acteurs de la solidarité BFC est représentée au sein des comités de pilotage des PDALHPD de la région, afin de contribuer à l'élaboration et au suivi de la stratégie départementale de réponse aux besoins des ménages en situation de précarité.



PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ



Jeudis du PTI de Saône-et-Loire

Le Conseil Départemental de Saône-et-Loire organise, une fois par mois, un jeudi du PTI. La Fédération s'implique au sein de ces instances partenariales, apportant son expertise sur les thématiques transversales abordées. Elle participe ainsi, aux côtés de ses adhérents et des acteurs du territoire, à la construction collective de réponses locales adaptées aux publics.

Comité régional de l'habitat et de l'hébergement (CRHH)

Le CRHH est l'instance de concertation au niveau régional de l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'habitat et de l'hébergement.

La Fédération des acteurs de la solidarité BFC y siège, afin de défendre une politique régionale ambitieuse de réponses aux besoins des personnes sans domicile ou mal logées.

Projet stratégique régional : lancement d'un accompagnement DLA

Avec la volonté de poursuivre et intensifier ses travaux sur l'élaboration d'un projet stratégique régional, déclinaison en région des orientations nationales du projet fédéral, le Conseil d'Administration de la Fédération des acteurs de la solidarité BFC a validé en décembre le diagnostic de ses besoins, réalisé avec la CRESS, dans l'optique de bénéficier d'un accompagnement par un prestataire extérieur dès janvier 2019.

Elément fort de valorisation de l'identité et des actions de notre association régionale auprès de ses adhérents, ses partenaires et au cœur des territoires, les administrateurs ont validé le choix d'associer l'ensemble de nos adhérents à la démarche de construction de nos orientations stratégiques.



Réunion plénière du Conseil Régional des Personnes Accueillies (CRPA)



Les personnes accueillies et accompagnées de la Bourgogne-Franche-Comté se sont réunies le 07 décembre 2018 à Besançon afin de voter leur règlement de fonctionnement et procéder à l'élection des délégués CRPA 2019.

Suite aux travaux nationaux en inter-CRPA auquel nous avons participé, le CRPA de Bourgogne-Franche-Comté est le 1^{er} à avoir voté son propre règlement de fonctionnement.



SECOURIR, ACCOMPAGNER, RECONSTRUIRE
La Fondation de l'Armée du Salut



Le Conseil Régional
des Personnes Accueillies / Accompagnées

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

AUTOMNE

Les délégués 2019 du Conseil Régional des Personnes Accueillies (CRPA)

Une représentation des personnes accueillies et accompagnées dans les instances de mise en œuvre et d'évaluation des politiques de lutte contre les exclusions :

- Commissions de médiation DALO 71 et 21
- Service Public de l'Hébergement et du Logement de Côte d'Or
- Jury des appels à projet de l'Agence Régionale de Santé
- Conférence régionale des SIAO
- PDALHPD de Côte d'Or
- Comité de pilotage de la CCAPEX de Côte d'Or
- Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement
- Comité de pilotage du projet Un chez soi d'abord Dijon Métropole
- CIL de Dijon Métropole et de Nevers
- Commissions SIAO 90

De g. à d.
Michel TRIDON, Claude GOURRIER, Solange VIN,
Kardjallah ADOUM, Mylène RILOS, Guy PETTA



Lancement de la Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté

Avec **8,8 millions de personnes** qui vivent en dessous du seuil de pauvreté, l'annonce à l'automne par le Président de la République de la Stratégie quinquennale de prévention et de lutte contre la pauvreté était très attendue par les associations.

Celle-ci s'articule autour d'une gouvernance territoriale impliquant les départements (vagues de contractualisation) et plus largement l'ensemble des acteurs concernés par la lutte contre la pauvreté.

En Bourgogne-Franche-Comté, la première Conférence régionale des acteurs s'est tenue le 04 Décembre 2018 à Dijon et a annoncé le lancement des quatorze groupes de travail thématiques régionaux.

La Fédération régionale s'est fortement mobilisée dès 2018 pour être force de propositions sur les chantiers prioritaires à conduire en Bourgogne-Franche-Comté, en lien avec les autres réseaux.



La Fédération des acteurs de la solidarité pilote de la participation en Bourgogne-Franche-Comté

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie pauvreté 2018-2022, notre Fédération régionale s'est vue confié la mission de développer la participation des personnes concernées.

Les expériences participatives conduites dans notre réseau montrent que la participation des personnes permet de mieux diagnostiquer les problèmes et aboutie parfois à des solutions innovantes, issues des expériences vécues, pour améliorer les politiques publiques. En cela, elle est un levier essentiel pour mettre en œuvre les actions de lutte contre la pauvreté, trop souvent imposées aux plus précaires.





La Fédération en quelques chiffres

FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ ADMINISTRATEURS SUITE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 21 JUIN 2018

COLLÈGE BÉNÉVOLES

BAVOUX Danièle	Coop'Agir	
DEHORS Marie-Christine	Pagode	
PIERRE Gilles	Acodège	Président
PIQUARD Jean-Claude	Jardins d'Idées	
SERRA Rose Marie	APAR	
VIGNERON Daniel	Nièvre Regain	

COLLÈGE PERSONNES ACCUEILLIES ET ACCOMPAGNÉES

BENLAHCENE Daniel	Armée du salut	
GOURRIER Claude	Pagode	Membre du bureau
PETTA Guy	Le Pont	
VIN Solange	ADEFO	

COLLÈGE SALARIÉS

ANDRE Emmanuel	ASMH	
BA Djibril	Nièvre Regain	
BAILLET Véronique	ADEFO	Trésorière
BOIS Jean-Baptiste	Tremplin	
BOYER Stéphane	APAR	
COURTIAL Claire	Coop'Agir	
COUTURIER Yoann	EPART	
DENOUEL Laurent	Coallia	
FOREST Cédric	APAR	
GUELLIER Alain	Pagode	
HAMONET Morgane	Eccofor	
MAHIDDINE Sabah	Frip'Vie	Vice-Présidente
NECTOUX Marc	APAR	
NOVELLI Thierry	Armée du salut	
SERVEILLE Frédérique	Acodège	
VULIN Gilles	Le Pont	Secrétaire

AGISSONS ENSEMBLE CONTRE L'EXCLUSION DES PLUS PRÉCAIRES



ABAPE



Adoma
L'insertion par le logement



Nos adhérents

AGISSONS ENSEMBLE CONTRE L'EXCLUSION DES PLUS PRÉCAIRES



Audrey Dallavalle
Délégue régionale

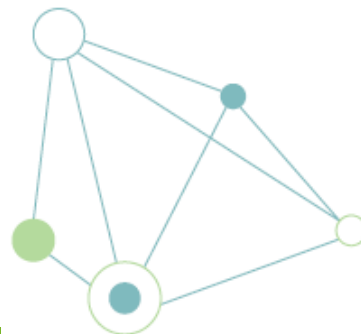
Marion Defaut
Chargée de communication
et de l'administration
Jusqu'en juin

Caroline Verdier
Assistante administrative
et comptable
Jusqu'en août

Marine Guichard
Cheffe de projet

Mathilde Dupré
Chargée de mission
Jusqu'en février

Marie-Louise Faye
Chargée de mission



Gaëlle Fractus
Chargée de mission
Jusqu'en juin

Florie Gaillard
Chargée de mission

FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

6 rue Alfred Changenet 21300 CHENOVE

Tél : 07 76 58 10 77

bfc@federationsolidarite.org

<https://www.federationsolidarite.org/bourgogne-franche-comte>



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

ars
Agence Régionale de Santé
Bourgogne-
Franche-Comté



Ce projet est cofinancé
par le Fonds social européen
dans le cadre du programme
opérationnel national « Emploi
et Inclusion » 2014-2020

